

Descriptif du Programme de rachat d'actions

Descriptif du programme de rachats d'actions à mettre en œuvre par le Conseil d'administration conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2019.

Le présent document est établi en application des dispositions des articles 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme

Autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2019 dans sa 11^{ème} résolution.

Part du capital détenu par la Société et répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société à la date de publication du présent descriptif

A date, la Société détient 431 408 actions réparties ainsi :

Nombre de titres au 13 juin 2019	Affectation
40 613	Contrat de liquidité
390 795	Allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe et / ou réduction du capital

Objectifs du présent programme de rachat d'actions

Les actions rachetées pourront être utilisées en vue de :

- La poursuite du contrat de liquidité ;
- L'allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions ;
- L'achat d'actions de la Société pour conservation et remise ultérieure à l'échange, en paiement ou autrement, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La réduction du capital de la Société.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la Société pourra se proposer d'acquérir et prix maximal d'achat

- Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions ordinaires cotées sur Euronext Paris, compartiment B, code ISIN FR0004038263, Mnémo : PARRO.
- Prix maximum d'achat : 40,00 euros
- Montant maximum : 48 000 000 d'euros
- Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis : 3 017 468 actions
- Pourcentage du capital : 10 % à la date du 13 juin 2019

Durée du programme

18 mois à compter de l'Assemblée générale du 13 juin 2019, soit jusqu'au 12 décembre 2020 inclus.

A PROPOS DE PARROT

Fondé en 1994 par Henri Seydoux, Parrot est aujourd'hui le premier groupe de drone Européen sur ce marché en pleine expansion. Visionnaire, à la pointe de l'innovation, Parrot est le seul groupe à être positionné sur l'ensemble de la chaîne de valeur, des équipements aux services en passant par les logiciels.

- Parrot, numéro 2 mondial du marché des drones grand public, conçoit des produits et des logiciels reconnus pour leurs performances et leur simplicité d'usage.
- Parrot dispose aussi d'un portefeuille de sociétés et de participations de premier plan dans les drones professionnels, couvrant équipements, logiciels et services. Les expertises sont principalement centrées sur 3 verticaux : (i) l'Agriculture, (ii) la Cartographie 3D, la Géomatique et l'Inspection, et (iii) la Défense et la Sécurité.

Le Groupe Parrot, conçoit et développe ses produits en Europe, principalement à Paris où est établi son siège et en Suisse. Il compte aujourd'hui plus de 500 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l'international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO). Pour plus d'informations : www.parrot.com

CONTACTS

Investisseurs, analystes, médias financiers

Marie Calleux - T. : +33(0) 1 48 03 60 60

parrot@calyptus.net